

Personnes vulnérables

→ La PASS mère-enfant pour les plus démunis

La PASS mère-enfant de l'AP-HM à Marseille propose des consultations médico-sociales pour soigner et orienter les familles les plus vulnérables. Le but étant de les rendre autonomes et faciliter leur retour dans les circuits classiques.

Bouches-du-Rhône

Les permanences d'accès aux soins de santé (PASS) sont des cellules de prise en charge médico-sociale, qui doivent faciliter l'accès des personnes démunies au système hospitalier, mais aussi aux réseaux institutionnels ou associatifs de soins.

Ce dispositif s'adresse particulièrement aux familles en situation de vulnérabilité et d'exclusion, vivant dans des logements très dégradés, tels qu'il peut y en avoir dans certains quartiers parmi les plus paupérisés de Marseille, comme le 3^{ème} arrondissement, ou ceux communément appelés les quartiers nord ou encore les bidonvilles.

Une première consultation santé-environnement a été créée en 2011, à l'hôpital Nord, à la demande de l'ARS PACA. L'objectif était de faciliter le dépistage et la prise en charge des pathologies liées aux conditions de vie des enfants (initialement centrés sur le saturnisme infantile), avec les partenaires et réseaux de proximité.

Rémi Laporte, pédiatre urgentiste dans cet établissement et responsable de cette consultation, découvre alors une réalité bien plus dramatique que celle pressentie. « Depuis 2011, le département des Bouches-du-Rhône est le seul pour lequel les cas de saturnisme sont en augmentation. Nous avons recensé 45 enfants touchés par le saturnisme en 2013, mais ce n'est pas étonnant quand on voit l'état des vieux logements marseillais, qui recèlent beaucoup de plomb et qui ne sont même pas diagnostiqués (constats de risques d'exposition au plomb réglementaires lors de vente

ou location depuis 2008) ». Asthme, pathologies respiratoires, accès à l'eau difficile voire inexistant, avec tous les problèmes associés, le tableau a de quoi effrayer.

« Mettre le pied à l'étrier ! »

Dans cette consultation, les médecins reçoivent des enfants très pauvres qui n'ont pas de sécurité sociale et qui sont orientés par les urgences pour des consultations à répétition. Mais la gravité des problèmes qui relèvent autant du social que de l'environnement et du monde de la santé nécessite une réponse coordonnée. Bien au-delà, il s'agit de pouvoir accueillir et accompagner des familles très éloignées de l'accès aux soins. C'est pour cela que l'action a été transformée en PASS dès 2014 et son financement pérennisé par l'ARS PACA. Les deux objectifs de repérage (l'exposition à un environnement nocif et les difficultés d'accès aux soins) ont continué de coexister.

Concrètement, cette PASS s'appuie sur une consultation médicale le mardi à l'hôpital La Timone, et le jeudi à l'hôpital Nord. « Il s'agit d'un projet intersites et transversal, avec 3 infirmières dédiées, 2 assistantes sociales et une sage-femme, pour une prise en charge médico-sociale en pédiatrie et en gynécologie-obstétrique », explique Rémi Laporte, coordinateur médical de cette PASS mère-enfant. Il s'agit avant tout d'un marchepied pour l'accès aux soins, avec des consultations médicales gratuites, des entretiens avec l'assistance sociale ou l'infirmière, la dispensation de vaccins ou d'examen complémentaires,

l'accompagnement et le suivi. Cette approche permet une prise en charge multidimensionnelle coordonnée.

Favoriser le retour en droit commun

En fait, cette PASS doit permettre de pratiquer une évaluation médico-sociale et environnementale pour les patients vivant dans ces conditions de vulnérabilité sociale, ou en défaut d'accès aux soins, de mettre en place les actions nécessaires aux soins immédiats et d'assurer un retour et une continuité de soins dans les structures de santé de proximité, dès que possible. « Notre objectif, c'est de les rendre autonomes progressivement pour améliorer leurs compétences à utiliser le système de soins classique. Nous n'avons pas la prétention d'influer directement sur leurs conditions de vie et les causes des logements indignes mais nous cherchons à améliorer leur qualité de vie et les aider à réduire les expositions environnementales pathogènes, avec tous les partenaires concernés et avec qui nous essayons de travailler ».

Parmi eux, l'ARS qui finance la PASS, l'Éducation nationale, les PMI, des associations comme Médecins du Monde, le Secours catholique ou l'École au présent, les centres sociaux, les ateliers santé ville, les CADA. Ce sont eux qui peuvent adresser les personnes à la PASS, comme les ser-



vices d'urgence qui voient arriver des enfants pour des bobos qui masquent en réalité des situations bien plus graves.

600 nouveaux enfants ont été vus en 2015, soit 1000 suivis au total.

Contact :

Rémi Laporte,
consultation
enfant-environnement,
PASS mère-enfant,
3 sites à Marseille,
Hôpital Nord, Timone enfants et
Conception,
remijulien.laporte@ap-hm.fr,
Tél. : 04 91 96 52 10